

Esther Waeber-Kalbermatten, Présidente du Conseil d'Etat
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Soirée d'ouverture Health Lab

Jeudi 14 novembre 2019, 18h30, Martigny

Madame Anne-Laure Couchepin, présidente de la Ville de Martigny, hôte du salon valaisan de la santé 2019

Monsieur Gilles Martin, président du Grand Conseil

Monsieur Dominique Arlettaz, président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais

Monsieur Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais

Monsieur Pascal Strupler, directeur de l'Office fédéral de la santé publique

Monsieur Bertrand Kiefer, directeur du Planète Santé

Chers(-ères) représentantes et représentants des autorités cantonales et communales

Cher(-ère)s Invité-e-s, Mesdames, Messieurs,

En tant que cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, je suis

heureuse de vous accueillir au salon valaisan de la santé 2019 et tout particulièrement à cette soirée d'ouverture Health Lab.

Au nom du Gouvernement valaisan et en mon nom propre, je vous souhaite la cordiale bienvenue dans notre canton.

Le Parlement valaisan a fixé dans le domaine de la santé l'objectif politique suivant : « *Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes* ».

Les plus grands défis qui nous attendent sont le vieillissement de la population, les innovations technologiques, l'évolution rapide du type de prise en charge médicale, les difficultés de recrutement de personnel spécialisé, la pénurie de médecins

dans certaines disciplines ainsi que l'augmentation continue des coûts de la santé.

Le secteur de la santé est en perpétuelle mutation ce qui le rend très dynamique mais également très passionnant. En effet, il connaît de nombreuses innovations tant au niveau technique que professionnelles. Ces changements ont des incidences multiples sur l'organisation et la collaboration entre les divers acteurs. Le canton procède à l'adaptation des différents secteurs d'activité dans la mesure de ses compétences.

Aujourd'hui, le Valais sanitaire connaît une phase de mutation de sa planification et de ses infrastructures hospitalières dans un souci permanent de respect de la qualité des soins et d'économicité.

Dans le Valais romand, toutes les opérations chirurgicales seront regroupées sur le site de Sion

alors que pour le Haut-Valais, l'ensemble de l'activité hospitalière sera concentré à Brigue.

Cette nouvelle répartition des activités nécessite l'agrandissement et la modernisation des deux sites. Dans ce sens, le Parlement a accepté les demandes de cautionnement pour la modernisation de ces deux hôpitaux pour des montants de 248 millions de francs pour le site de Sion et de 138 millions de francs pour celui de Brigue. Le début des travaux est prévu pour 2020.

L'évolution des pratiques de la médecine et l'amélioration permanente de la qualité des soins ont, nous pouvons nous en réjouir, une incidence positive sur l'espérance de vie. Mais cet allongement de la durée de vie fait que lorsque les problèmes de santé surviennent à un âge avancé, ceux-ci sont souvent plus complexes à gérer.

Ainsi, nous travaillons actuellement à la planification des soins de longue durée 2021-

2025, en tenant compte d'un âge d'entrée toujours plus élevé en l'EMS avec pour corollaire un besoin accru en soins et un encadrement.

Pour permettre aux personnes qui souhaitent rester à la maison et dont l'état de santé le leur permet, il convient de développer encore plus l'offre en soins à domicile, les lits de courts séjours en EMS et les structures de soins de jour.

Par ailleurs, la réduction de la durée des séjours hospitaliers, voire la généralisation de la prise en charge ambulatoire, impliquent également un renforcement des soins à domicile et des lits de courts séjours.

Le rôle du canton est de planifier l'offre pour le secteur hospitalier stationnaire, les soins de longue durée, les secours hospitaliers, mais aussi de s'occuper du financement des prestations et de la surveillance du domaine sanitaire dans sa globalité.

L'accomplissement de toutes ces tâches ne peut s'effectuer sans un échange d'informations transparent et un bon monitoring du système de santé.

Il faut souligner que la maîtrise des dépenses de la santé est l'affaire de toutes et tous : assurés, professionnels de la santé, assureurs-maladie et pouvoirs publics.

A son niveau, le canton du Valais veille constamment à freiner l'augmentation des dépenses de santé avec plus ou moins de succès.... Voici quelques exemples.

En 2016, le Conseil d'Etat a réintroduit un moratoire sur l'installation de nouveaux médecins en cabinet dans certaines disciplines déjà bien dotées.

Il a également anticipé les décisions fédérales en favorisant la prise en charge ambulatoire plutôt

que celle stationnaire pour certaines interventions. (L'objectif étant d'éviter des séjours non nécessaires à l'hôpital.)

Toujours dans un souci de maîtrise des coûts, nous avons introduit dans la nouvelle loi sur la santé, qui sera traitée en 2^{ème} lecture prochainement au parlement, un article permettant la régulation des équipements lourds.

Malgré cela, les primes d'assurance-maladie deviennent de plus en plus insupportables pour le budget des ménages. C'est pourquoi, je me prononce en faveur de l'initiative lancée par le Parti Socialiste Suisse pour un plafonnement des primes d'assurance-maladie d'au « maximum 10 % du revenu des ménages ».

En même temps, je soutiens également l'initiative du PDC qui souhaite inscrire dans la Constitution un mécanisme pour freiner l'augmentation des primes maladie.

Notre canton va d'ailleurs allouer un montant de 20 millions de francs supplémentaire pour les réductions de primes de l'année prochaine.

Pour revenir à l'évolution technologique, nous avons lancé, en octobre 2013, le dossier électronique. En 2018, le Valais en collaboration avec d'autres cantons romands, a créé l'association intercantonale *CARA* qui poursuit le développement du dossier électronique du patient (DEP) en Suisse occidentale.

Comme toute évolution, les nouvelles technologies et les innovations posent également des questions d'ordre éthique et comportent certains risques, je citerais à titre d'exemple la protection des données des patients.

Mais le plus important hormis les innovations et les nouvelles technologies, ce sont les contacts humains, l'empathie pour les patientes et les patients, les connaissances professionnelles mais

également les conditions de travail des employés du secteur.

Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre engagement quotidien dans la mesure où vous êtes les garants de la très bonne qualité de notre système de santé.

Enfin, j'aimerais remercier le comité d'organisation du salon valaisan de la santé et vous souhaiter à toutes et tous des journées et des échanges intéressants.